

Le Journal d'Oberhaslach



**Commune
d'OBERHASLACH**

*Bulletin Municipal n°16
Printemps – Mars 2018*

→ **MAIRIE**

22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH

03.88.50.90.15

mairie.oberhaslach@wanadoo.fr

www.commune.oberhaslach.fr

→ **ACCUEIL**

Lundi : 8h-12h / 13h30-16h

Mardi : 8h-12h / 13h30-16h

Mercredi : 8h-12h / 13h30-16h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-16h

Vendredi : 8h-12h

Samedi : 10h-12h



EDITO

Chers concitoyens,

L'année écoulée aura permis de dégager les marges financières nécessaires à la réalisation des projets dans lesquels nous nous sommes engagés.

La réfection de l'éclairage public, l'extension des ateliers municipaux, l'extension du réseau d'assainissement à la rue des acacias, la finalisation du PLU et les premières études liées à la viabilisation du futur lotissement sont autant de concrétisations qui devraient rythmer l'année 2018. Le retour des beaux jours, après les importantes intempéries que nous avons connues ces derniers mois permettront la reprise de ces travaux.

Un effort conséquent sera déployé ce printemps sur la reprise de nos voiries, qui restent notre préoccupation première.

Le retour des beaux jours annonce aussi la reprise des travaux d'entretien des jardins et espaces verts. Comme nous nous étions engagés à faciliter l'évacuation des déchets verts liés aux opérations de tonte, de fauchage ou de taille, une benne sera mise à la disposition de chacun aux ateliers municipaux durant trois samedis. Si cette "opération test" devait être concluante, nous ne manquerons pas de la réitérer cet automne.

Sur le plan immatériel toujours, nous avons travaillé avec le groupe d'assurances AXA pour vous offrir une complémentaire santé communale, visant essentiellement les seniors et les travailleurs indépendants, elle devrait pouvoir permettre près de 30% d'économies à ces derniers. Une réunion publique se tiendra prochainement en Mairie pour vous présenter tous les détails de cette opération.

Ces projets tous azimuts traduisent, je l'espère, à eux seuls l'envie qui est celle de la municipalité de renforcer nos services et d'améliorer notre quotidien.

Vous souhaitant une bonne lecture de ce nouveau numéro de votre journal,

Bien à vous,

Votre Maire,

Jean BIEHLER





Répertoire des entreprises

RKF Solutions
 Outillage et Fournitures Industrielles | Recrutement RH
 Franck Steyer
 Gérant
 Tél. 06 24 14 46 62 | franck.steyer@rkfsolutions.com
 37 rue des Chasseurs
 67280 OBERHASLACH

Restaurant Relais du Luttenbach
 73 route du nideck 67280 Oberhaslach
 restauration a toute heure , carte
 spécialité véritable tartes flambées au feu de bois
 tel: 03.88.83.89.92 | himberfrancois@orange.fr
 port:06.43.03.66.40

Transports SPUCK
 Jean-Louis SPUCK
 06.80.13.31.72
 14 rue du Capitaine Lahner 67280 OBERHASLACH
 03.88.50.93.70 | transport.spuck@orange.fr

Relais Equestre du Neufeld

 67280 Oberhaslach
 FAMILLES ANDRE et BIEHLER
 Tél. : +33 (0) 3 88 50 91 48
 TABLE ET CHAMBRES D'HOTES SUR RESERVATION
 Promenades et randonnées • Pension chevaux
www.leneufeld.fr • E-mail : le_neufeld@wanadoo.fr

ELECTRICITÉ MEYER NOEL
 DÉPANNAGE ET RÉNOVATION
 Devis Gratuit
 67280 Oberhaslach
 06 74 76 62 96 | noel.meyer@orange.fr
www.electricitemeyernoel.com

Charcuterie Fine
 Viande de qualité
Votre Boucher ARSÈNE
 Arsène Schwendemann
 9b rue du Klintz - 67280 Oberhaslach
 06 03 65 88 00 - 03 88 50 36 30
arsene.schwendemann@orange.fr

Les portecclés de l'immobilier
 Marie-José LESPORTES
 Agent commercial indépendant de SAS IMMOBILIER.email
 ZA - 67280 OBERHASLACH
marie-jose.lesportes@immobilier.email
 Tél. 06 84 78 67 51
www.immobilier.email

Proxi
 vous accueille
 Du Lundi au Vendredi
 8H - 12H30
 15H - 19H
 Le Samedi
 8H - 12H30
 14H - 18H
 Le dimanche
 9H - 12H
 3 rue du Nideck à OBERHASLACH / 03.88.50.97.47

TAXI Franck
 Franck GRUSSENMEYER
 2A, rue du Klintz
 67280 OBERHASLACH
 Tél 06 19 93 06 27
 médical : tiers payant/affilié caisses - professionnel - privé - transport colis
 sorties loisirs - médical - tiers payant/affilié caisses - professionnel - privé - transport colis

SIGNACO
 signalisation intérieure et extérieure
 enseignes - vitrines
 panneaux - plaques de portes
 marquage de véhicules
 kakemonos - flyers - chevalets
 signalisation - totems
 cartes de visite - gravure
 banderoles - autocollants
 5 ZA - 67280 OBERHASLACH
 TEL 03 88 50 92 55
www.signaco.fr

RESTAURANT Hotel
 Menu du jour & Ardoise du chef
 Cuisine du marché
 Jardin d'été
 Chambres d'hôtes de charme
 24 Rue de Moelsheim • 67280 OBERHASLACH
 tél. 03 88 50 99 60
 Ouvert 1 midi & soir

Garage OBERAUTO
 Garage Multimarque
 Tél. 03 88 81 31 47
 Lundi au vendredi : 7h - 12h et 13h - 18h
 Fermé le mercredi après-midi
 Samedi sur rendez-vous
 5A ZA du Klintz
 67280 OBERHASLACH

CBS ENERGIES
 CHAUFFAGE - CLIMATISATION - TRAITEMENT D'AIR
 TRANSFERT & RÉCUPÉRATION DES ÉNERGIES
 Benjamin SALER
 CBS ENERGIES - 18 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH
 Tél. 06 38 16 41 38 - benjamin.saler@cbs-energies.fr - www.cbs-energies.fr

TPE Conseils
 Thierry Hautier
 Conseil en pilotage d'entreprises
 Tél >> 06 28 15 16 67
thierry.hautier@rivalis.fr
 9 rue du Noyer 67280 Oberhaslach
www.pilotage-rivalis.com
 membre du réseau RIVALIS
 N°1 du Pilotage d'Entreprise



Répertoire des entreprises

Restaurant
Aux Ruines du Nideck
Plats Régionaux/Tartes Flambées

2 rue de Molsheim
67280 OBERHASLACH
Tel: 03 88 50 90 14
Fax: 03 88 50 93 58
Fermé: Lundi soir, Mardi soir.
Mercredi: toute la journée


Véronique Klein
créatrice d'espaces
06 13 83 20 94

2 rue du Noyer - 67280 Oberhaslach - www.veroniquek.fr

D'à coudre
Danielle Schaeffer / créatrice de mode
lieu-dit Misselrain
67280 Oberhaslach
03.88.50.92.14 / 06.37.56.25.78

LA CROUSTINETTE DU NIDECK
PIZZAS ET TARTES FLAMBEES A EMPORTER
Tous les mercredis soirs à Oberhaslach devant la Mairie
de 18h à 20h30
Formules adaptées à vos fêtes privées ou associatives
Formule « à volonté » à 12€ à partir de 25 personnes

Contactez nous au :
06 87 84 11 95

www.lacroustnette@free.fr Facebook CroustINETTE du Nideck


Mécanique automobiles
Vincent HOELTZEL
1 rue Schotten
67280 OBERHASLACH
06.83.19.53.85

Garage à Dinsheim s/Bruche

Entretien - Réparation toutes marques
Embrayage - Freins - Courroie de distribution...

ERHART ET FILS

- AGENCEMENT INTÉRIEUR
- CUISINES
- PORTES, FENÊTRES, BOIS ET PVC

Tél. 03 88 50 90 96 - Port. 06 77 27 02 25
11 rue de la Source - 67280 OBERHASLACH
ebenisterieerhart@free.fr

DONATO Guillaume
67280 OBERHASLACH

Travaux forestiers : bûcheronnage, débardage
Vente de bois de chauffage
Entretien espaces verts

donato@wanadoo.fr
03 88 50 90 50
06 45 94 55 32

EDUCATION PENSION ELEVAGE

Esprit Canin

Tél : 06.30.50.36.09.
Mail : espritcanin@sfr.fr

UNIQUEMENT SUR RDV
Du lundi au samedi
Fermé dimanche et jours fériés

S&B
Carrelage de l'Est
Vente, pose et réparations de carrelage
petite maçonnerie et sols colorés

03 88 50 92 88 - 07 81 10 04 93
6 rue de Molsheim - 67280 OBERHASLACH
vs.balden@free.fr

ELECTRO MECANIQUE JB

Garage autos toutes marques
1 route de Laubenheim 67190 MOLLKIRCH
Tél. 03 88 50 15 53 - Fax 03 88 50 19 05
jb.electromecanique@wanadoo.fr



Technicité, compétitivité, qualité, au service de votre auto.

Bruche Maintenance
Prestataire et distributeur Nussbaum et Bosch

Vente, installation et maintenance des équipements de garage
(cabine de peinture, pont élévateur, équilibreuse, machine à pneus, éprouve de pont)

Stéphane COELSCH
06 82 07 30 67

16G, rue des Chasseurs 67280 Oberhaslach
Tél./Fax : 03 88 50 97 75 - bruche.maintenance@wanadoo.fr

06 14 58 29 84

IVAN SCHMITT, CONSULTANT
Hypnothérapie, stimulations alternées, coaching et formation. Spécialiste de la conduite du changement

Rejoignez-moi sur facebook !
schmitti.ivan@orange.fr
8b, rue du Capitaine Lahner
67280 Oberhaslach

SCHICKELE Franck
Electricité Générale
Installation-Entretien-Dépannage

23 Rue du Mittenbach
67280 OBERHASLACH

Tel: 03.88.50.98.29
Mobile: 06.32.04.14.72
franck.chico@wanadoo.fr


L'Étre Diamanté
www.letrediamante.fr

Edith RUCH
Thérapeute en soins énergétiques
06.68.07.96.59



Le Conseil municipal

*Ci-dessous les principales décisions adoptées
Retrouvez l'ensemble des décisions sur le site internet de la Commune*

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 19 février 2018.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017, il a délibéré sur les points suivants :

♦ Forêt

Le Conseil municipal approuve l'état prévisionnel des coupes et de l'ensemble des travaux forestiers pour l'année 2018 tels qu'ils ont été présentés par l'Office National des Forêts.

Les travaux de coupe de bois représentent un volume de 2 491 m³, ce qui permet de dégager une recette nette prévisionnelle de 65 163 € HT. La prestation d'encadrement des travaux d'exploitation s'élève à 6 786 € HT, et la prestation d'encadrement de travaux d'exploitation à 2 594,15 € HT.

♦ Acquisitions foncières

Dans le cadre du développement urbain, le Conseil municipal décide d'acquérir un terrain d'une superficie de 11,12 ares au lieu-dit « Schelmengrube » situé entre le cimetière et le lotissement Belle-Vue et de prendre en charge les frais de notaire. Les crédits nécessaires à l'opération seront inscrits au budget primitif de l'année 2018.

Un autre terrain d'une superficie de 12,55 ares au lieu-dit « Lutzelkoepfel » a été proposé à la commune. A l'issue du débat, le Conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette offre.

♦ Dépenses d'investissement

Le code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de non adoption du budget à la date du 1er janvier de l'année en cours et jusqu'à l'adoption du nouveau budget, sur délibération du Conseil municipal, la collectivité territoriale peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le montant budgétisé en dépenses d'investissement pour l'exercice 2017 est de l'ordre de 110 791,19 € hors remboursement d'emprunts. Le quart de cette somme représente 27 697,79 € qui est la limite maximale des montants autorisés.

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement sur l'exercice 2018 pour un montant de 26 488,74 € comprenant principalement des dépenses relatives à l'élaboration du PLU, des investissements dans les voiries et le chauffage des écoles.

♦ Demandes de subventions

Le Conseil municipal a voté une subvention de 100 € en faveur de l'association régionale « Aides aux handicapés moteurs » de Strasbourg.



Le Conseil municipal

Ci-dessous les principales décisions adoptées
Retrouvez l'ensemble des décisions sur le site internet de la Commune

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 26 mars 2018.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 19 février 2018, la réunion a été consacrée essentiellement au budget 2018.

♦ Compte administratif

Pour débiter la séance, le Maire a rappelé les chiffres importants du budget de l'année 2017.

Le compte administratif de l'exercice 2017 du **budget communal** fait ressortir un résultat excédentaire en fonctionnement de 222 470,76 € et en investissement de 77 798,44 €.

Le compte administratif de l'exercice 2017 du **budget forêt** fait ressortir un résultat en fonctionnement de - 35 975,81 €, permettant néanmoins une affectation de résultat de 17 416,79 € en fonctionnement au budget forêt 2018.

Le compte administratif de l'exercice 2017 du **budget CCAS** fait ressortir un résultat en fonctionnement de - 3 853,31 €, permettant néanmoins une affectation de résultat de 3 368,86 € en fonctionnement au budget CCAS 2018.

♦ Fiscalité directe locale

Le Conseil municipal a fixé le taux d'imposition pour l'année 2018 qui reste inchangé par rapport à l'année 2017 soit 18,80 % pour la taxe d'habitation, 12,68 % pour la taxe foncière propriétés bâties, 87,09 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties et 18,77 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

♦ Budget primitif de l'année 2018

Le Conseil municipal a voté les différents budgets primitifs de l'exercice 2018 comme suit :

Budget communal : Fonctionnement : 1 393 430 € / Investissement : 1 447 320 €

Budget forêt : 193 427 €

Budget CCAS : 6 000 €

Budget lotissement : 900 000 €

Le Maire souligne que la commune a renoué avec des marges de manœuvre budgétaires mais que les engagements pris sont importants et ne laissent pas de place à de nouveaux projets sauf à imaginer de nouvelles sources de financement et à être inventif.

Les objectifs du budget 2018 sont de tenir ces engagements et de continuer à réduire la dette de la commune sans avoir recours ni à l'emprunt ni à la fiscalité.



Informations de notre Communauté de Communes

Réunion du 1er février 2018 à la maison de la Communauté des Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

Le sujet principal évoqué lors de cette séance était le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2018.

Quelques chiffres clés pour le budget de la Communauté de Communes

En fonctionnement un budget de 4 287 464.42 € adopté et en investissement un budget de 5 822 849.00 €.

Malgré une fiscalité inchangée depuis 2005, le budget ne prévoit pas d'augmentation du taux d'imposition pour 2018. Par ailleurs il est prévu dans ce budget de ne pas augmenter les effectifs, de veiller à la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, de ne pas augmenter les tarifs des services publics comme les tarifs des piscines, du transport à la demande et de la taxe de séjour.

D'ores et déjà il a été évoqué des mesures qui devront être prises pour financer des investissements plus importants d'ici 2022. Cela devra passer soit par une augmentation de la fiscalité, soit par un recours à un emprunt, soit par un passage à la fiscalité professionnelle unique permettant d'augmenter les dotations de l'Etat.

Budget Eau

Le budget eau présente une provision de 917 000 € et pas de dette mais sans doute insuffisante pour les travaux prévus dans les prochaines années dont notre commune bénéficiera sous la forme d'une rénovation partielle du réseau d'eau. Une augmentation de 2% du tarif de l'eau a été votée.

Mutualisation des solutions d'impression

Dans cet accord il s'agit d'attribuer le marché de location et de maintenance du matériel d'impression à un seul prestataire pour l'ensemble de la Communauté de Communes. Oberhaslach est concerné par nos deux photocopieurs de la mairie. Par cette opération, le gain estimé pour notre commune est de 11 246,49 € HT.

Etat d'avancement du Plan Local d'Urbanisme

Comme annoncé dans notre dernier numéro, une seconde réunion publique s'est tenue à la mairie d'Oberhaslach le 6 mars dernier. Le Maire ainsi que les membres du comité de pilotage ont participé à l'animation du débat. La réunion a été présentée par Madame Sabrina PHILIPPS du bureau d'études LE PHIL et Monsieur Laurent DARMOISE de l'ATIP, l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique.

Madame PHILIPPS a relaté l'état d'avancement des travaux et des études menées jusqu'à présent avec les élus de la commune dans le cadre de l'établissement du futur PLU. Les grandes orientations vont dans le sens de la préservation du patrimoine rural, du renforcement des facteurs d'attractivité du village, du maintien de l'offre commerciale de proximité et du développement économique. Les différences fondamentales entre l'ancien POS et le PLU ont été mises en évidence comme les nouvelles appellations des zones qui se répartissent désormais en quatre grands ensembles, les zones U urbanisées qui comprennent essentiellement le centre du village, les zones AU à urbaniser, les zones A agricoles et les zones N nature avec les prescriptions propres à chaque zone. Par exemple, la protection des éléments arborés et la sauvegarde de vergers anciens font partie des spécificités à préserver.

Trois zones susceptibles d'être urbanisées à l'avenir ont été mises en évidence, il s'agit de la Schelmengrube, de la Petersmatt et du Spielfeld. La première partie se situe entre la rue du Capitaine Lahner et le lotissement Belle-vue laquelle pourrait recevoir une vingtaine de maisons individuelles dans le respect des préconisations du SCOT.

La réunion s'est achevée par un débat ouvert et riche en échanges.





A la découverte des châteaux forts

Le Chemin des châteaux forts d'Alsace a été réalisé par l'association Châteaux forts d'Alsace en partenariat avec la Fédération du Club Vosgien entre 2014 et 2017. Le tracé d'environ 450 km suit un axe nord-sud globalement parallèle à la plaine d'Alsace, la crête des Vosges et la Route des vins. Il passe par plus de 80 châteaux, de Wissembourg à Thann dont les châteaux du Nideck, du Ringelstein et du Hohenstein. Cette année, Châteaux forts d'Alsace souhaite le faire découvrir aux Alsaciens. Du 6 avril au 1er mai, participez à une grande marche avec un relais organisé sur les 26 étapes de Wissembourg à Thann !



Tout le monde peut participer, seul, en famille, avec des amis, avec des associations pour une étape ou plus. Le calendrier des étapes est disponible sur le site www.chateauxfortsalsace.com. Vous y trouverez les détails pour participer. Une des étapes partira de Wangenbourg pour arriver à Oberhaslach le 17 avril 2018. Pour avoir plus de précisions sur chaque étape vous pouvez consulter sur le site la rubrique « L'AGENDA ».



Grand nettoyage de printemps

Vendredi 13 avril c'est le grand nettoyage de printemps à OBERHASLACH ! Organisé par la commune, ses écoles et le Select'om, venez nous rejoindre pour entretenir notre village ! Des gants et sacs plastiques vous seront fournis à votre arrivée.

Rendez-vous à 10h à l'école élémentaire. Pour plus d'information merci de bien vouloir contacter les services de la mairie au 03.88.50.90.15

Déchets verts

Face aux nombreuses demandes de dépose de déchets verts adressées à la commune, la Municipalité avait évoqué la possibilité de recueillir les végétaux en période de taille. A ce titre, si vous en avez la nécessité, nous vous invitons à venir déposer vos déchets verts sur la zone située à l'arrière des ateliers municipaux où le Select'om mettra à disposition une benne spécialement dédiée.

Veuillez noter que nous entendons par déchets verts les déchets biodégradables issus des restes de végétaux provenant de la taille et de l'entretien des espaces verts ou encore de l'élagage des haies et des arbres.

Ce dispositif sera mis en place les samedis 14 et 28 avril 2018 ainsi que le samedi 12 mai 2018 de 9h à 12h.

Lutte contre les déjections canines

Confrontés de manière récurrente aux déjections canines sur le domaine public, la Municipalité a pris l'initiative d'installer des poubelles et des distributeurs de sachets destinés à recueillir ces dernières. Nous ne saurions que trop inviter les propriétaires de chiens à en user.



De gauche à droite : rue de Molsheim, rue du Nideck, au stade de foot, à l'étang de pêche, à la zone de loisirs

La mairie d'Oberhaslach se mobilise pour votre mutuelle communale

Parce que la santé de nos concitoyens est importante et que tous n'ont pas encore accès à une protection complémentaire, la commune et la compagnie AXA s'unissent afin de vous faire bénéficier d'un tarif négocié.

*Une réunion publique se tiendra le **mardi 22 mai 2018 à 15h00** à la mairie d'Oberhaslach.*



Le défibrillateur sauve des vies

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, le rythme cardiaque de la victime devient anormal, irrégulier et complètement désorganisé. Les contractions ne sont plus efficaces pour envoyer le sang dans le corps. La course contre-la-montre commence ! Après quelques minutes et sans traitement immédiat, le manque d'oxygène entraîne un arrêt cardiaque complet. Chaque minute passée diminue les chances de survie de 10%. Nous avons la chance d'avoir un défibrillateur à disposition à l'extérieur de la salle des fêtes.



Profitez de la formation gratuite à l'utilisation du DAE qui sera dispensée par M. Jean-Luc SCHNELZAUER courant des mois de mai et/ou juin lors de séances d'une durée d'environ une heure qui seront organisées en mairie. Toute personne intéressée voudra bien se signaler en mairie au 03.88.50.90.15 pour le 28 avril au plus tard.



Mise en place du chèque énergie

En 2018, l'Etat lance un nouveau dispositif en faveur des plus démunis, le chèque énergie. Ce nouveau dispositif se substitue aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz et est destiné à aider près de 4 millions de ménages aux revenus les plus modestes. Il est déployé depuis le 26 mars 2018 dans le Bas-Rhin.

Son objectif est de se doter d'un dispositif plus équitable et atteignant mieux les bénéficiaires ciblés par rapport aux tarifs sociaux.

L'administration fiscale établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction de la composition du ménage et du revenu fiscal de référence (si deux foyers fiscaux occupent un même logement, les deux sont pris en compte).

Pour bénéficier du chèque énergie, il faut impérativement avoir déclaré ses revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. Il faut en outre habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si le bénéficiaire en est exonéré). Un simulateur permet de vérifier la potentielle éligibilité d'un ménage au chèque énergie, et d'en connaître le montant (résultat indicatif) : <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

Le chèque est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles. Il n'y a aucune démarche à faire pour le recevoir, il suffit d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente.

A noter qu'aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc en aucun cas communiquer leurs informations bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur fournir le chèque énergie.

Réorganisation des chaînes de télévision de la TNT

Le 27 mars dernier, l'Agence nationale des fréquences a réorganisé les fréquences de diffusion de ses chaînes de télévision dans notre département. Les téléspectateurs concernés sont ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Ceux qui utilisent une box, le câble ou le satellite n'ont rien à faire.



Pour les foyers concernés, si ce n'est pas déjà fait ou que votre écran est noir depuis cette date, il faudra lancer une recherche de chaînes avec la télécommande, via le menu puis l'option installation ou scan. Veuillez noter qu'aucun changement de matériel n'est nécessaire.



Quelques réalisations



Acquisition d'un vidéoprojecteur pour les écoles



Tourisme : un plan réactualisé de la commune à différents points du village



Des bancs remplacés

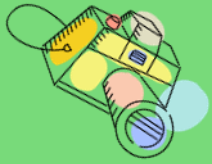
Rue Haute



Rue de Schotten



Les décorations de Pâques réalisées par les bénévoles



Retour en image



Le 12 janvier, la traditionnelle soirée des vœux du Maire avec la participation de la chorale gospel O'Choeur



La relève de la musique Château Nideck



José FELICIANO, mis à l'honneur pour son départ à la retraite au courant de l'année



Louise OSWALD vice-championne d'Alsace par équipe avec le club escrime de Mutzig-Molsheim

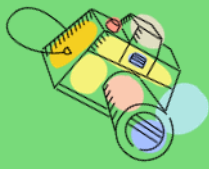


Week-end du 20 et 21 janvier, le tournoi solidarité de l'ASBH

L'équipe des U11



Les seniors féminines



Retour en image



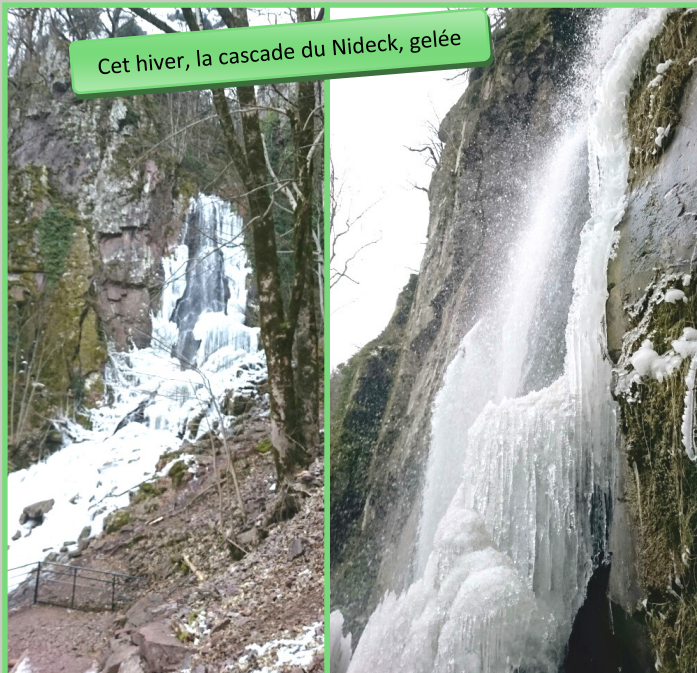
Le 17 février, le Carnaval des enfants à la salle des fêtes avec la participation des seniors du Nideck



Le 3 février, lors du tournoi Futsal jeunes avec l'ASBH, les équipes féminines (U15F, U18F et séniors) se qualifient pour la finale départementale



Les Pitchounes de l'ASBH



Cet hiver, la cascade du Nideck, gelée



L'oeuvre du symposium de sculpture « Le dialogue des géants » sous la neige



Coop de projecteur sur l'association « Musique Château Nideck »

La Société de Musique « Château Nideck » d'Oberhaslach est née entre les deux guerres, en Octobre 1920.

Au départ, quelques amis passionnés de musique se sont groupés autour de François HOMMEL pour créer la première formation.

Puis l'ensemble évolua rapidement. En 1923, Ferdinand MULLER fut élu président et se dévoua corps et âme pour construire une société dynamique et de qualité. Il fallut d'abord acheter les instruments et tout le monde se mit au travail. Bientôt, les concerts se multiplièrent, malgré les difficultés administratives et financières que rencontrait la jeune société.



Dirigés avec amour et compétence par Didier HUMBERT, les musiciens apprirent rapidement à aimer et à jouer la bonne musique.

Pendant la période sombre de la guerre de 1939-1945, la musique « Château Nideck » connut le sort de beaucoup de sociétés : toute activité cessait faute d'exécutants. Les musiciens étaient sous d'autres cieux, sous l'uniforme.

Mais au lendemain de la Victoire, et cela dès Juillet 1945, la formation renaissait grâce à l'énergie du président d'alors, Paul BRAUN. La nouvelle société repartait de plus belle, avec une nouvelle énergie. Elle fit des progrès spectaculaires sous la direction de Joseph DEIBER et d'Antoine PFEIFFER.

Comme toute famille, la société de musique « Château Nideck » connut des moments de bonheur et des heures de tristesse. Les coups du sort ne lui furent pas épargnés, avec la mort accidentelle de deux présidents successifs : Paul BRAUN et Florent SCHWEBEL. Mais elle sut surmonter les revers, grâce au courage et à la ténacité de ses dirigeants et de ses membres.

Présidée de 1956 à 1991 par Joseph MORITZ et sous la baguette – de musique – successive de Charles ZOPFMANN et Léon MOSSER, le comité compte actuellement sur la relève de Bertrand MORITZ à la présidence et de Fabien JUNGER à la direction.

Associée depuis 1993 à la société de musique d'Urmatt, la société de musique « Château Nideck » s'appuie sur des membres dévoués et compétents.

La société compte à ce jour 16 membres. Outre les diverses sorties musicales, elle participe régulièrement aux manifestations et cérémonies officielles de la commune telles que les Vœux du Nouvel An et la Crémation des sapsins, la commémoration de la Victoire de 1945, la Fête Nationale, ...

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir, alternativement à Urmatt et Oberhaslach.

Nous invitons tous les musiciens déjà avertis, ou ceux qui souhaitent le devenir, à venir rejoindre notre société et notre ambiance sympathique et conviviale.

Musicalement, Bertrand MORITZ

Président

Musique Château Nideck

Article rédigé par l'association

☎ 03.88.90.80.32

@bmoritz@free.fr

Le journal d'Oberhaslach



Zoom sur l'entreprise « Les tricots de l'est »

En ce début de printemps, nous nous sommes rendus au sein de l'entreprise « Les tricots de l'est », commercialisant des vêtements pour hommes et femmes. Cette entreprise fondée par Antoine ISSENBECK dans les années 80 était d'abord implantée à Dinsheim et déballait son stand sur les marchés de la région. De passage une fois par mois à Oberhaslach, leur stand était implanté d'abord devant la maison Schoenbock en face de la mairie puis plus tard à la salle des fêtes.



Antoine, au marché d'Illkirch dans les années 2000

En 1998, le fils d'Antoine ISSENBECK, Hervé, décide de reprendre l'affaire familiale. En effet, dès l'âge de 4 ans il était présent avec Antoine sur les marchés, pendant les vacances et durant les week-end. C'est cette expérience qui l'incita à poursuivre l'aventure et à embaucher une vendeuse, Evelyne toujours fidèle au poste. L'entrepôt devenant un peu trop étroit à Dinsheim et connaissant Oberhaslach, Hervé fit l'acquisition d'un terrain avec le soutien de l'ancien Maire, Monsieur BOEHM et l'aide de son secrétaire de l'époque Pierre BOCK. C'est dans la zone artisanale du Klintz qu'Hervé fit bâtir un entrepôt qui est aujourd'hui, 20 ans plus tard, toujours le siège de son entreprise.

Aujourd'hui l'entreprise poursuit son activité en se rendant sur pas moins de 6 marchés par semaine, Wasselonne, Brumath, Obernai, Mutzig, Illkirch, Valff et Krautergersheim en alternance. L'entreprise en profite pour ouvrir ses locaux au public pour une vente directe à Oberhaslach tous les 2èmes samedis du mois où d'ailleurs des clients habitués viennent de Wissembourg, Haguenau, Strasbourg et plus au sud de la région du Sundgau et même de Suisse. Pour la petite anecdote, ses clients vantent lors de leur passage le cadre d'Oberhaslach. Ils profitent de ce déplacement pour se ressourcer dans nos montagnes et se rendre dans les restaurants du village.



Les tricots de l'Est au marché d'Obernai en 2018

Dans son activité, Hervé s'est spécialisé dans la revente des grandes tailles de vêtements qu'il choisit via des représentants et en se déplaçant auprès de fournisseurs en France et en Allemagne. Chemises, vestes, blousons, polos, pulls, pantalons, t-shirts, toutes sortes de vêtements de style classique sont donc proposés à la vente aux tricots de l'Est.

Avec Evelyne, ils se feront une joie de vous accueillir dans l'entrepôt de la zone artisanale du Klintz chaque 2ème samedi du mois et sur les marchés de la région dans la plus grande des convivialités.

TRICOTS DE L'EST



Z.A du Klintz 67280 OBERHASLACH

☎ 06.82.36.93.18



Répertoire des entreprises

**Entreprise de peinture
Travaux
Spécialisés
Pour le
Bâtiment**

Germain BANGRATZ
Port. : 06 07 73 23 59

7, rue du Capitaine Lahner - 67280 Oberhaslach
Tél. : 03 88 48 71 16 - Fax : 03 88 48 71 53

Tournage sur bois / Formation

Henri Kuntz
12 rue des chasseurs
67280 Oberhaslach
France

03 88 50 96 79
06 07 55 27 22
06 58 81 53 16

www.alsace-woodturning.fr

animae
Apprenons à les comprendre !

Laurence BRUDER SERGENT
Comportementaliste chien et chat

EXPERTISES ET FORMATIONS
EN RELATION HOMME-ANIMAL

Tél. : 03 88 48 87 85
Email : contact@vox-animae.com
13, rue de Molshelm 67280 Oberhaslach

www.vox-animae.com

Cabinet Infirmier

Cynthia FAUSSER
Infirmière libérale

31, rue de Waselonne
67280 Oberhaslach

cynthia.fausser@orange.fr

03 88 49 29 17

Sté SCHWEBEL INDUSTRIES

Mécanique générale

☎ 03 88 50 91 12

67280 OBERHASLACH

www.schwebel-industries.com

Tahar HABOUCHE - **ATH**

Serrurerie
Métallerie
Forge

☎ 03 88 48 73 29
Fax : 03 88 48 73 31
Port. : 06 81 58 77 55

24 rue de la Forêt
67280 OBERHASLACH

ARTISAN BOULANGER PÂTISSIER

Céline & Stéphane LUTZ

5, Rue de Molsheim
OBERHASLACH ☎ 03 88 50 91 40

SALON DE THÉ

Nos horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi de 5h00 à 12h45 et de 15h00 à 19h00
Samedi de 5h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Dimanche de 7h00 à 13h00
Jours Fériés de 7h00 à 12h00

BANETTE

Bulle d'Hair
La coiffure Bio à domicile
La nature s'invite chez vous...

Colorations végétales, Colorations au yaourt, Shampoings Bio, Soins naturels aux plantes indiennes...

Tel: 0607270891
Mail: clementine.monsch@yahoo.fr
Site Web: <http://bulledhair.wifeo.com>

FUNDERMAX

Audrey Habouche

Tel: +33 (0) 3 88 48 73 29
Fax: +33 (0) 3 88 48 73 31
Mobil: +33 (0) 6 07 21 77 72
E-Mail: audrey.habouche67@orange.fr

24 rue de la Forêt
67280 Oberhaslach
www.fundermax.fr

MEMBER OF *Constantius* INDUSTRIES

for people who create

Agence de Voyages et Autocars

FUCHSLOCK

Consultez-nous pour tous vos projets en GROUPE ou INDIVIDUEL : AUTOCARS - AVION - CROISIERES...

...notre expérience fait la différence!

Depuis 1929

Voir notre BROCHURE sur notre site : www.voyages-fuchslock.com
1, rue du Moulin
F - 67280 OBERHASLACH
Tél. : 03 88 50 91 13

Entreprise de Constructions

SCHWEBEL & FILS

TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE
CHARPENTE - COUVERTURE

29 rue de la Source 67280 OBERHASLACH
Tél. : 03 88 50 92 66 | Port. : 06 32 98 57 41

EcoSpa

Poêle et chaudière à granulés
Piscine - Spa

Chauffage toutes énergies
Installation - entretien - SAV

03 88 48 74 15 - 06 98 84 74 15
OBERHASLACH et MUTZIG

Lisière Couture

Retouches, Transformations & Créations

Uniquement sur R.D.V. Au: 06 47 796 108
Maria-Pia FUCHS-57a rte du Nideck - 'Lieu dit weinbechel'
67280 OBERHASLACH

lisiere.couture@wanadoo.fr

MÉTALLERIE TUYAUTERIE

CREATION.FR

ACIER - INOX - ALU



Répertoire des entreprises

Hall de stockage ouvert tous les deuxièmes samedis du mois de 9h à 18h non-stop

BONNETERIE - CONFECTION

Tricots de l'Est

Hervé ISSENBECK

1 rue du Klintz - Zone Artisanale
67280 OBERHASLACH
Tel. 03 88 50 94 08
Portable 06 82 34 93 18

Réparation tout genre mécanique

U.F.D Automobile
spécialiste HDI, DCI, TDI

17 rue de Molshem
67280 Oberhaslach

06.83.24.07.09
F.durmazer@gmail.com

Reflexothérapie

Basée sur le concept de la médecine traditionnelle chinoise

Pascal Gaspari
PRATICIEN - DIPLOMÉ


MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RÉFLÉXOLOGIE

41 rue de la Source
67280 Oberhaslach
06 77 79 41 31
pascal.gaspari@orange.fr

CATHERINE COIFFURE
Coiffeuse à Domicile

67280 OBERHASLACH

03.88.50.97.87
06.07.90.26.47

 **Jacques Devaux**
GERANT

09 50 68 47 88
06 17 93 64 43
mie.devoux@free.fr

MAINTENANCE INDUSTRIELLE ELECTROTECHNIQUE
Installation équipement électrique et automatisme
Dépannage Electrique et Electronique.

6 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH

N° SIREN : 497 563 310 N° SIRET : 497 563 310 00022

ALSACE GÎTE DU NIDECK ***

M ET MME DANIEL GAESSLER

16A Rue des Chasseurs
67280 OBERHASLACH

www.alsacegite.org
alsace.gite@alsacegite.org
06 80 10 30 40

Viadom
COIFFURE A DOMICILE

Isabelle

Tel. 06.09.13.69.14
E-mail: arsisabelle@aol.com

Choisissez l'esprit familial à Oberhaslach

Pour votre confort nous mettons à votre disposition:

- 2 salles de restauration pour vos réunions familiales
- Une cuisine raffinée et créative
- Une terrasse d'été avec notre carte de glace artisanale
- Le week-end, notre menu barbecue
- Un petit déjeuner buffet grandiose
- Le buffet du dimanche, nos week-ends et soirées à thème
- Un parking privé gratuit

Renseignements, réservations:
Sylvain Ganjoueff est à votre écoute au 03 88 50 94 10
info@hostellerie-saint-florent.com, www.hostellerie-saint-florent.com
www.facebook.com/HostellerieSaintFlorentOberhaslach

Marc BALDENSPERGER
Installateur Sanitaire
Entretien de Chaudière

E-mail : sanimarc@outlook.fr
Tél : 06 95 56 36 44
Dépannage 7/7 24/24


SANIMARC

6 rue de Talmatrain - 67280 OBERHASLACH

Pour un bon hiver, une belle coupe

Baldensperger Alexandre
Scie bois de chauffage

03 88 48 74 91 / 06 73 04 54 63
nat-alex@sfr.fr

Jenny-Gruber
Location - Meublés 2*

Gruber Francis

1 a rue du Moulin
4 b rue du Moulin
67280 OBERHASLACH
Tel: 03 88 50 93 58
leacora4@wanadoo.fr

Eric Ney Maréchal Ferrant

55, rue du Nideck 67280 Oberhaslach



Tel : 06 71 27 26 39

 **COMPACT TP**
Terrassement - Location d'engins et matériels avec chauffeur

07.87.49.14.63
www.compact-tp.fr

Ce printemps à Oberhaslach...



www.commune-oberhaslach.fr



/Comité des fêtes Oberhaslach



AVRIL 2018

MANIFESTATION

ORGANISATEUR

Dimanche 15

De 9h à 12h

Chantier montage de la yourte – Espace nature

Renseignements et inscriptions au 06.71.47.70.54

Maison de la Nature

Dimanche 22

De 11h à 17h30

A vos paniers avec la récolte les plantes sauvages – Au Neufeld

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (10€ par adulte, 5€ par enfant)

Maison de la Nature

Samedi 28

De 17 h à 20h

Pêche semi-nocturne – Etang de pêche

Renseignements et inscriptions au 03.88.50.92.36

Amicale de pêche

MAI 2018

MANIFESTATION

ORGANISATEUR

Mardi 1^{er}

De 9h à 17h

Lavage de voitures et vente de muguet – Aux ateliers municipaux

Conscrits 99/00

Du 2 au 4

De 10h à 16h

Club nature, 3 jours de découverte – Espace nature

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (80€ par enfant, à partir de 6 ans)

Maison de la Nature

Dimanche 6

De 11h à 17h30

Aux herbes citoyens, découverte et cuisine des plantes – Au Neufeld

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (15€ par adulte, 5€ par enfant)

Maison de la Nature

Mardi 8

De 8h à 18h

Vente de fleurs – Salle des fêtes

Marché aux puces – Parking de la salle des fêtes

Renseignements et inscriptions au 03.88.50.90.15

Association Ermitage St Florent

Comité des fêtes

Samedi 12

De 14h à 18h

Cueillette d'aspérules et atelier culinaire – Auberge des cascades

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (10€ par adulte)

Maison de la Nature

Samedi 26

A 8h

Journée citoyenne – Rendez-vous aux ateliers municipaux

Renseignements et inscriptions au 03.88.50.90.15

Commune

JUIN 2018

MANIFESTATION

ORGANISATEUR

Dimanche 3

De 10 h à 18h

Pêche – Etang de pêche

Renseignements et inscriptions au 03.88.50.92.36

Amicale de pêche

Samedi 9

De 14h à 17h

Comme un poisson dans l'eau, découverte de la pêche – Etang de pêche

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (5€ par enfant, à partir de 8 ans)

Maison de la Nature

Dimanche 10

De 14h à 17h

A la découverte du sureau noir – Au Neufeld

Inscriptions au 06.76.84.34.53 (15€ par adulte, 5€ par enfant)

Maison de la Nature

Samedi 16

de 15h à 18h

Fête des Lutins – Salle des fêtes

Renseignements au 06.63.92.02.52

Les Lutins du Nideck

Conscrits 99/00

Dimanche 17

A partir de 11h30

Barbecue communal – Salle des fêtes

A partir de 14h : Oberhas'art (exposition d'art)

Commune

Jeudi 21

A partir de 18h30

Fête de la musique – Salle des fêtes

Petite restauration et buvette

Comité des fêtes

Samedi 23

A partir de 15h

Trail de la Hasel – Salle des fêtes

Renseignements au 03.88.50.93.18 – Inscriptions sur le site traildelahasel.fr

Ski-club

Dimanche 24

De 10h30 à 17h

Journée découverte de la nature en famille – Espace nature

Inscriptions au 06.76.84.34.53

Maison de la Nature